

Pour 2018, qu'est-ce qu'on vous souhaite ?

L'actualité de ce changement d'année nous fournit un raccourci saisissant sur l'état de notre société.

D'un côté,

- ✓ La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique nous apprend que nos ministres sont tous des millionnaires. Mme Penicaud, ex-Directrice du personnel de Danone, ministre du travail qui a concocté les ordonnances contre nos droits et le Code du travail, affiche un patrimoine de 7,5 millions € et devance de peu ses autres collègues du gouvernement.
- ✓ M. Macron organise une petite sauterie au Château de Chambord pour fêter son 40ème anniversaire sous les portraits de François 1^{er}.
- ✓ Avec la quasi-suppression de l'ISF, il fait un cadeau de plus de 3 milliards € aux plus riches.

De l'autre

- ✓ Un rapport officiel explique la nécessité d'en finir avec l'indexation du SMIC, qui lui permet de suivre l'évolution officielle du coût de la vie et le salaire moyen ouvrier. Avec 1150 € net pour un temps plein, les Smicards sont sans nul doute d'affreux profiteurs, qui sont la cause de toutes nos difficultés.
- ✓ Quant aux retraités, qui après 43 ans de cotisations ont le toupet de vivre avec plus de 1290 €, il est urgent d'augmenter leur CSG de 25 €, en attendant la réforme annoncée qui permettra la baisse de leurs pensions.
- ✓ Aujourd'hui, même les directeurs d'hôpitaux et de maisons de retraite tirent la sonnette d'alarme parce que les politiques d'austérité ne permettent plus d'accueillir les malades et les résidents dans des conditions décentes.



Pour 2018, les retraités et préretraités n'ont guère le choix : la passivité et l'individualisme n'amèneraient qu'une aggravation de leur situation. Notre souhait est que l'expression de la colère sociale contre l'injustice permette enfin d'inverser le cours des choses. On va s'y employer pour que 2018 soit une bonne année !

Bruno Lemerle

Attention Chaque syndiqué trouvera dans cette enveloppe :

- Un questionnaire à compléter et à nous retourner concernant notamment sa participation à l'Assemblée Générale annuelle, sa cotisation 2018, etc ...
- Une enveloppe timbrée pour le retour du questionnaire et les éventuels règlements (repas d'AG, cotisation).
- Ses timbres CGT pour l'année 2018 à conserver.

Un débat utile dans le combat pour humaniser les EHPAD

Le 30 novembre, malgré la neige, 110 personnes ont participé à la conférence-débat que nous avons organisée avec L'Atelier, sur la situation dans les maisons de retraite et la prise en charge de la dépendance.

- Anne Sophie Pelletier, animatrice des 4 mois de grève à Fouchérans a rappelé les causes de ce conflit, et l'impact national qu'il a eu, grâce à l'article de Florence Aubenas sur les conditions de travail du personnel et les conditions de vie des résidents.
- Caroline Fiat, députée insoumise d'Ensemble ! a donné des éléments sur la mission d'enquête parlementaire qui a officiellement reconnu que la maltraitance institutionnelle liée au sous-effectif n'était pas un cas isolé, mais bien un problème majeur dans la plupart des maisons de retraite en France.
- Christophe Prud'homme, médecin urgentiste et responsable de la CGT-Santé a dressé un panorama plus vaste de notre système de prise en charge, victime des politiques d'austérité, de privatisation et de marchandisation, et plaidé pour une autre organisation basée sur un véritable service public.



Le débat animé a permis les témoignages de familles, de salariés, mais aussi l'expression de responsables de maisons de retraite du Pays de Montbéliard.

Avec la place accordée à cette initiative tant dans L'Est Républicain et sur France Bleue, cette journée a contribué à faire grandir la prise de conscience et les exigences pour un meilleur traitement de nos anciens.

Les compléments à noter :

- ✓ A l'occasion des élections professionnelles qui se sont déroulées fin 2017 dans les 46 établissements « Opalines » (groupe SGMR) de l'Est et du Sud de la France, la CGT est devenue la première organisation syndicale avec 56 % des voix et 6 sièges sur 10 au CE.
- ✓ Les lecteurs du journal Le Progrès ont élu Anne Sophie « personnalité de l'année 2017 » dans le Jura.
- ✓ Journée intersyndicale de grève dans les maisons de retraite mardi 30 janvier (voir page suivante).

Hôpital : la Cour des comptes confirme ce que nous avons dit !

Il y a quelques mois, nous avons dénoncé la mise en place d'un PPP (Partenariat-Public-Privé), pour la construction de l'hôpital de Trévenans. Nous expliquions qu'au-delà du parking payant qui remplit les poches d'Eiffage, nous refusions aussi le loyer à payer à Vinci, au détriment du budget nécessaire aux équipements et aux emplois à l'hôpital.

Aucun des députés et sénateurs du Pays de Montbéliard auquel nous avons écrit, n'a jugé utile de s'intéresser à ce montage financier scandaleux.

Aujourd'hui, la Cour de comptes demande à l'Etat et aux collectivités de ne plus avoir recours aux PPP, pour la construction d'hôpitaux, de prisons, d'autoroutes ou de lignes TGV. En effet, il apparaît clairement que les loyers à payer à Bouygues, Eiffage ou Vinci sont largement supérieurs aux intérêts qu'auraient payés ces collectivités si elles avaient emprunté l'argent en banque pour construire elles-mêmes, et qu'ils vont grever leur budget pour des décennies.



Colombier-Fontaine : la maison médicale enfin sur les rails

Le 15 décembre, nos camarades de Colombier-Fontaine ont participé à une réunion avec le sous-préfet de Montbéliard, le député Barbier, des responsables de PMA, des élus et des professionnels de santé de Colombier.

Cette réunion a permis d'acter la mise en place d'une maison de santé qui réunira des médecins généralistes, des infirmiers, un ostéopathe et un kinésithérapeute dans les anciens locaux de la Communauté de communes des 3 cantons.

S'il ne s'agit pas d'une structure associative type centre de santé comme nous l'aurions souhaité, nous devons cependant nous réjouir d'avoir en partie écarté le risque de désertification médicale dans ce secteur.



La pétition CGT, qui a recueilli plus de 1000 signatures en 2016, a été décisive dans ce résultat et nous incite à poursuivre le combat pour un système de santé de proximité dans l'ensemble du Pays de Montbéliard.

Fin d'année en chansons



Le 15 décembre, c'est en chansons et dans la bonne humeur que nous avons fini l'année autour d'un couscous.

Merci encore au petit groupe « convivialité » qui nous organise ces moments de détente et de fraternité, si nécessaire dans cette période trop souvent marquée par le défaitisme et l'individualisme.

L'année 2018 sera encore l'occasion de nous retrouver pour partager d'agréables moments auxquels vous êtes tous conviés.

Au programme des prochaines semaines

Mardi 30 janvier

Journée d'action pour les maisons de retraite

Les fédérations des personnels de santé CGT, CFDT, FO, CFTC et UNSA et une association de directeurs appellent les salariés des maisons de retraite à une journée de grève et de manifestations, mardi 30 janvier, pour exiger un autre financement de la prise en charge de la dépendance et des EHPAD, pour améliorer les conditions de travail et de vie dans ces établissements.

Ce combat est la suite et l'extension nationale de la grève des Opalines. Il n'intéresse pas seulement les personnels de ces

institutions mais l'ensemble des personnes qui peuvent être concernés aujourd'hui pour un proche et qui sait, demain pour eux-mêmes.



C'est pourquoi les retraités CGT, FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, Solidaires, UNRPA, FGR-FP, LSR apportent leur soutien aux actions qui seront organisées dans tout le pays.

Pour les départements du Doubs et du Territoire de Belfort, l'intersyndicale n'a pas, à l'heure où nous écrivons, fixé les modalités. Nous vous tiendrons informés dès que nous les connaissons.

Du côté du groupe PSA et de Sochaux

Sochaux : Décès d'un intérimaire

Vendredi 8 décembre, un intérimaire de 47 ans travaillant au Montage, se plaint de douleur à la poitrine et au bras. Son chef l'envoie à l'infirmerie.

Mais le service médical le renvoie au travail. Le lendemain, il meurt d'un infarctus. La CGT entend faire toute la lumière sur les circonstances de ce décès.

Instance de coordination des CHSCT : Succès CGT, Peugeot condamné

Pour exclure les représentants CGT de l'instance de coordination des CHSCT, la Direction de Sochaux avait déclaré des membres de la coalition FO/CFTC/CFE-CGC élus à la fois comme titulaires et comme suppléants : En cas d'absence, ils

devaient se remplacer eux-mêmes ! Le tribunal d'Instance de Montbéliard, a condamné cette manœuvre discriminatoire. Il a ordonné l'organisation de nouvelles élections, qui ont permis en décembre l'élection de représentants CGT.

Ruptures conventionnelles collectives

Sautant sur les nouvelles possibilités qui lui sont offertes par les ordonnances Macron, la direction PSA veut remplacer les « plans sociaux » par des « ruptures conventionnelles collectives ».

Mais pour les salariés, avec ce nouveau dispositif, l'incertitude est forte :

Pour elle, les avantages sont multiples :

- ✓ Que deviendra le congé-senior, obtenu et signé par la CGT qui permettait un départ anticipé de 3 ans tout en conservant son contrat PSA ? Avec la rupture conventionnelle la direction ne va-t-elle pas renouer avec sa vieille habitude d'envoyer les anciens pointer à Pôle Emploi au lieu de les conserver à l'effectif ?

Plus besoin de justifier de difficultés économiques : il est vrai qu'avec des profits record en 2016 et 2017, l'exercice devient difficile !

Plus besoin de présenter à l'inspection du travail un plan social avec des offres de reclassement pour les salariés dont les postes seront supprimés.

Plus de risque juridique au cas où des salariés voudraient se retourner contre les décisions de l'entreprise !



- ✓ Les primes de départ qui étaient non cotisables et non imposables vont-elles le rester ?

- ✓ Les ouvriers de fabrication ne vont-ils pas se voir exclus de tout départ anticipé tant que l'activité du site de Sochaux est en plein boom ?

Bien sûr, PSA n'a pas attendu cette possibilité pour supprimer massivement des emplois : le site de Sochaux est passé de 42 000 à 7 500 salariés !!

Sans oublier que ces départs ne sont remplacés par aucun CDI : désormais sur les chaînes de Sochaux, il y a plus d'intérimaires que d'ouvriers Peugeot ! Les discussions sont fixées au 9 janvier.

A noter sur votre agenda

- **Mardi 30 janvier : Journée d'action maisons de retraite.** Les modalités ne sont pas encore fixées. Tenez-vous informés !

- **Les réunions du collectif retraités du 1^{er} semestre 2018**

Mercredi 24 janvier	Jeudi 22 février	Jeudi 29 mars
Jeudi 26 avril	Jeudi 31 mai	Jeudi 28 juin

A 14 H salle au-dessus du syndicat, 3 rue de Pontarlier à Sochaux.
Ces réunions sont ouvertes à tous ceux qui veulent participer.



- **Jeudi 1^{er} mars : Assemblée Générale annuelle**

au Foyer municipal d'Audincourt de 8H15 à 12H30 suivie d'un repas fraternel

Merci aux syndiqués de renvoyer le questionnaire joint avec l'enveloppe prévue à cet effet.